



RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01851

Numéro SIREN : 519 550 685

Nom ou dénomination : 5 FARG

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2017 sous le numéro de dépôt 2286



FIDUCIAIRE NATIONALE DE PARIS
FNP EXPERTS ASSOCIÉS

5 FARG

SARL au capital de 1 930 000 €

20 Allée de l'Ecureuil
77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY

SIRET : 519 550 685 00019

APE : 6430 Z

COMPTES ANNUELS

AU 30 SEPTEMBRE 2016

Tel +33 (0)1 42 94 64 30 – FAX +33 (0)1 42 94 64 39
Place de l'Europe – 47, rue de Liège – 75008 Paris – France

Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la région Paris Ile De France
Capital 390 944 € - R.C.S. Paris B 302 474 911 – Tva Pr 27302474911

ATTESTATION

d'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 5 FARG pour l'exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

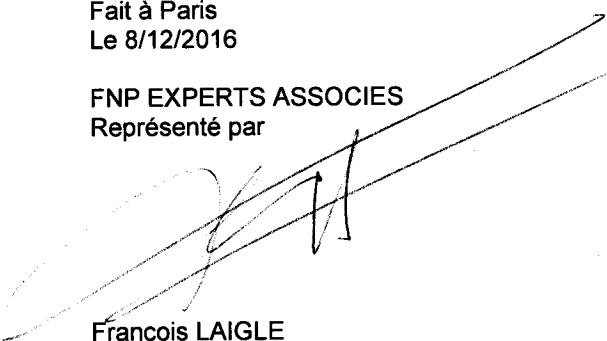
A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	2 204 592,99 Euros
chiffre d'affaires	550 050,00 Euros
résultat net comptable	40 758,04 Euros

Fait à Paris
Le 8/12/2016

FNP EXPERTS ASSOCIES
Représenté par



François LAIGLE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	28 612,21	28 325,44	286,77	2 034,14	- 1 747
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 850 100,00		1 850 100,00	1 850 100,00	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	1 878 712,21	28 325,44	1 850 386,77	1 852 134,14	- 1 747
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				33 540,00	- 33 540
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
Fourisseurs débiteurs					
Personnel					
Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices	25 089,00		25 089,00		25 089
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	982,00		982,00	891,00	91
Autres				0,51	- 1
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	101 359,13		101 359,13	100 684,28	675
Disponibilités	222 835,09		222 835,09	412 697,81	- 189 863
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	3 941,00		3 941,00	5 685,00	- 1 744
TOTAL (II)	354 206,22		354 206,22	553 498,60	- 199 292
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 232 918,43	28 325,44	2 204 592,99	2 405 632,74	- 201 040

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 1 930 000,00)	1 930 000,00	1 930 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	193 000,00	193 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	21 564,74	69 061,70	- 47 497
Résultat de l'exercice	40 758,04	102 503,04	- 61 745
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 185 322,78	2 294 564,74	- 109 242
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		65 000,00	- 65 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 970,21	15 585,60	- 10 615
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 364,00	4 712,00	- 3 348
. Organismes sociaux	7 286,00	2 288,00	4 998
. Etat, impôts sur les bénéfices		14 239,00	- 14 239
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 678,00	- 3 678
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 650,00	5 565,40	85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	19 270,21	111 068,00	- 91 798
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 204 592,99	2 405 632,74	- 201 040

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	550 050,00		550 050,00	620 650,00	- 70 600	-11,38
Chiffres d'affaires Nets	550 050,00		550 050,00	620 650,00	- 70 600	-11,38
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			2,10	1,07	1	96,26
Total des produits d'exploitation (I)			550 052,10	620 651,07	- 70 599	-11,37
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			204 741,49	193 088,26	11 653	6,04
Impôts, taxes et versements assimilés			5 807,00	5 630,74	176	3,13
Salaires et traitements			165 624,90	160 951,43	4 673	2,90
Charges sociales			169 261,12	162 832,31	6 429	3,95
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 747,37	4 606,25	- 2 859	-62,07
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			4,03	5,32	- 1	-24,25
Total des charges d'exploitation (II)			547 185,91	527 114,31	20 072	3,81
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			2 866,19	93 536,76	- 90 671	-96,94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			38 850,00	35 000,00	3 850	11,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			674,85	684,28	- 9	-1,38
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			39 524,85	35 684,28	3 841	10,76
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			39 524,85	35 684,28	3 841	10,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			42 391,04	129 221,04	- 86 830	-67,19

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45,00	45,00		0,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	45,00	45,00		0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-45,00	-45,00		0,00
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 588,00	26 673,00	- 25 085	-94,05
Total des Produits (I+III+V+VII)	589 576,95	656 335,35	- 66 758	-10,17
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	548 818,91	553 832,31	- 5 013	-0,91
RESULTAT NET	40 758,04	102 503,04	- 61 745	-60,24
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2016

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 2 204 592,99 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 40 758,04 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	24 555		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 057		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	28 612		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 850 100		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	1 850 100		
TOTAL GENERAL	1 878 712		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			24 555	24 555
Matériel de bureau, informatique, mobilier			4 057	4 057
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			28 612	28 612
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 850 100	1 850 100
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 850 100	1 850 100
TOTAL GENERAL			1 878 712	1 878 712

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	22 630	1 639		24 268
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 948	109		4 057
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	26 578	1 747		28 325
TOTAL GENERAL	26 578	1 747		28 325

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	1 639				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	109				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 747				
TOTAL GENERAL	1 747				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	25 089	25 089	
- T.V.A	982	982	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	3 941	3 941	
TOTAL GENERAL	30 012	30 012	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 970	4 970		
Personnel et comptes rattachés	1 364	1 364		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 286	7 286		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 650	5 650		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	19 270	19 270		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 970
Dettes fiscales et sociales	9 029
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	13 999

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 941	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 941	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	19 300	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	19 300	100,00

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SARL PB2G	1 821 630	327 515	50,00	1 850 000	1 850 000			1 136 680	230 020	200 000
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

5 FARG
Société à responsabilité limitée au capital de 1 930 000 euros
Siège social : 20 Allée de l'Ecureuil
77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY
519550685 RCS MELUN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente et un mars, à seize heures,

Les associés de la société 5 FARG, société à responsabilité limitée au capital de 1 930 000 euros, divisé en 19 300 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance faite par lettre recommandée en date du 16 mars 2017 à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

- Madame Marie-Claude BUREAU, demeurant 20 allée de l'Ecureuil, 77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY, titulaire de 2483 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Pascal BUREAU, demeurant 20 allée de l'Ecureuil, 77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY, titulaire de 16817 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Guillaume BUREAU, demeurant 8, Allée des Peupliers, 77310 ST FARGEAU PONTIERRY, gérant non associé.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 19 300 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal BUREAU, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 40 759 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 759 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	21 565 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	62 324 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 62 324 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2013 : 193 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre
- Exercice clos le 30 septembre 2014 : 193 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre
- Exercice clos le 30 septembre 2015 : 150 000,00 euros, soit 7,77 euros par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre Monsieur Pascal BUREAU et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la SARL EDOUARD BIDAULT et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la SARL ETABLISSEMENTS BALEUX et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la SARL PB2G et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la SARL GBB et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la SA CRUCHAUDET GRANDJEAN et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conditions d'exécution de la convention conclue avec la SARL POLE TERROIRS et la société au cours de l'exercice écoulé, telle qu'elle résulte du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Two handwritten signatures in black ink are located at the bottom right of the page. The first signature is a stylized 'BC' and the second is a more complex signature, possibly 'B6'.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à chacun des gérants, qui s'est élevée à :

- | | |
|--|--------------|
| - pour Monsieur Pascal BUREAU à un montant brut de | 80 000 euros |
| - pour Madame Marie-Claude BUREAU à un montant brut de | 60 000 euros |

Elle décide de maintenir ces mêmes rémunérations pour l'exercice 2016/2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants.

Guillaume BUREAU

Pascal BUREAU

Marie-Claude BUREAU

5 FARG
Société à responsabilité limitée au capital de 1 930 000 euros
Siège social : 20 Allée de l'Ecureuil
77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY
519550685 RCS MELUN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 40 759 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 759 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	21 565 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	62 324 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 62 324 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2013 : 193 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre
- Exercice clos le 30 septembre 2014 : 193 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre
- Exercice clos le 30 septembre 2015 : 150 000,00 euros, soit 7,77 euros par titre

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

